

Alice Gillig, née Daul le 19 juillet 1916 à Strasbourg, et morte le 10 novembre 2011 dans la même ville.

Elle entre au sein des Guides de France et prononce sa promesse en 1930. Elle choisit Bayard comme totem. Elle entreprend une formation d'infirmière. Son diplôme d'infirmière en poche, elle souscrit un engagement militaire en temps de guerre et elle est mobilisée en septembre 1939 comme infirmière au mont Sainte-Odile. En octobre 1940, elle est démobilisée à Pau et revient en Alsace annexée.

Avec sa sœur, elle contacte Lucienne Welschinger qui, avec Emmy Weisheimer, porte secours aux prisonniers de guerre internés ou de passage dans la capitale alsacienne. Malgré l'interdiction des autorités nazies, avec Lucie Welker et Marcelle Engelen, elles forment une organisation clandestine issue du guidisme, les *Pur-Sang*. Le but est de servir la France par tous les moyens possibles, respectant ainsi l'application de la promesse scoute : « *Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise et la France, à aider mon prochain en toutes circonstances, à observer la loi des Guides* ».

Elle s'engage entièrement dans toutes les actions d'aide à l'évasion, l'accueil dans les églises en liaison avec des prêtres et des curés, l'hébergement, le ravitaillement, le convoiement et même le passage. Avec sa sœur elle se rend au col de la Schlucht, dans la vallée de Munster. Le lieu de passage trouvé, le rocher du Tanet situé à 1 100 m d'altitude, entre le col de la Schlucht et le lac Blanc, les évasions s'effectuent sur ce terrain. Néanmoins, malgré la réussite de cette action, l'hiver ne tarde pas à freiner le rythme des évasions. Les *Pur-Sang* doivent trouver un autre lieu de passage, ce qui est fait rapidement du côté de Landange (Moselle).

Malheureusement, après un passage en France de l'intérieur, Lucie Welker est arrêtée par les Allemands le 28 février 1942 à la gare d'Avricourt (Meurthe-et-Moselle). Par la suite, tous les membres de l'organisation, excepté Marcelle Engelen qui s'est évadée d'Alsace dès janvier 1942 pour se soustraire à son incorporation au *Reichsarbeitsdienst*, RAD ou service du travail, sont arrêtés. Alice est arrêtée sur son lieu de travail à Strasbourg le 21 mars 42.

Internée à Strasbourg, transférée à Kehl (Allemagne) puis au camp de Schirmeck puis le 22 janvier 1943 à la prison Sainte-Marguerite de Strasbourg, elle est jugée par le tribunal du peuple, le 26 janvier 1943 à Strasbourg. Condamnée à une peine de 8 années de pénitencier pour aide à l'évasion, elle est déportée le 5 février 1943 à Stuttgart, transférée en novembre 1943 à la maison centrale de Ziegenhain (Allemagne). Evadée le 6 février 1945, elle franchit la frontière suisse le 2 mars 1945 avant d'être rapatriée en France le 18 mars 1945.

- **Officier de la Légion d'honneur** (10 février 1979) avec la citation suivante : « **Fervente patriote et résistante de la première heure**, membre de l'une des plus importantes filières de rapatriement de prisonnier du Bas-Rhin, s'est particulièrement dévouée à leur acheminement de Strasbourg à Gérardmer en passant par les Vosges, et à leur ravitaillement en nourriture et en effets d'habillement. Arrêtée le 21 mars 1942, a été condamnée par le Volksgerichtshof à huit ans de Travaux Forcés. A été déportée en Allemagne le 21 mars 1943. Par son patriotisme, son intelligence et son dévouement de tous les instants, a bien servi la cause de la Résistance. »

- **Croix de guerre 39-45, palme de bronze.**
- **Médaille de la déportation pour faits de Résistance de par son statut de « déporté résistant »**